
Les travailleurs du palmier en Amérique centrale : l'expérience de Rel-UITA

La monoculture du palmier à huile à grande échelle s'est beaucoup étendue ces dernières décennies dans les régions tropicales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Nous avons parlé avec Giorgio Trucchi, correspondant en Amérique centrale de Rel-UITA (délégation régionale latino-américaine de l'Union internationale des travailleurs du secteur alimentaire), organisation qui est intervenue dans plusieurs cas dénoncés de violation des droits de l'homme et de conflits syndicaux concernant la monoculture du palmier à huile.

– Rel-UITA a des syndicats affiliés dans la plupart des pays d'Amérique latine ; parmi ses affiliés d'Amérique centrale, y a-t-il des syndicats de travailleurs des plantations de palmiers ?

La situation des travailleurs des plantations de palmiers est très semblable dans les pays d'Amérique centrale : il est impensable qu'ils constituent des syndicats. Nous avons suivi le processus d'expansion au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, où la sous-traitance et les pressions des entreprises empêchent la syndicalisation.

D'après les témoignages des personnes qui travaillent ou qui ont travaillé dans des plantations de palmiers, il est impossible de s'organiser parce que la réaction immédiate de l'entreprise est de vous renvoyer et même, parfois, de vous mettre sur une liste noire pour que vous ayez du mal à trouver du travail dans d'autres propriétés. Les grands propriétaires terriens appliquent tous une même politique en matière de travail, de droits et de commerce.

D'autre part, les propriétaires de ces plantations de palmiers n'apparaissent presque jamais ; celui qui parle avec les travailleurs est le sous-traitant, qui habite sur place et qui connaît très bien la région et les besoins des gens. Il négocie directement avec l'entreprise un projet de travail déterminé : la quantité d'hectares à planter, le montant et les conditions de paiement (à la tâche ou à

la journée), l'alimentation des travailleurs et le pourcentage qu'il recevra pour chaque travailleur. Une fois les conditions acceptées, le sous-traitant va chercher du personnel.

– Quels sont les rapports de travail entre les travailleurs et les sous-traitants ?

De façon générale, on distingue quatre modalités :

- Des travailleurs permanents sous contrat, auxquels on paie toutes les prestations sociales. Dans cette catégorie se trouvent les administratifs qui ont des postes de responsabilité, les contremaîtres ou les ingénieurs, mais jamais les travailleurs qui assurent la récolte ou d'autres tâches directement associées à la plantation.
- Des travailleurs permanents sans contrat, qui ne bénéficient pas de prestations sociales mais qui, dans certains cas, réussissent à obtenir le paiement de la sécurité sociale.
- Des travailleurs temporaires locaux, qui vivent avec famille dans un village proche de la plantation, où ils ont peut-être une petite parcelle à eux pour l'agriculture de subsistance, mais qui, pour compléter leurs revenus, travaillent comme saisonniers dans les plantations, sans contrat et sans aucune prestation sociale.
- Des travailleurs temporaires venus de loin. Si le sous-traitant a besoin d'embaucher pour la saison, il le fait savoir dans d'autres régions du pays au moyen des médias. Les personnes qui n'ont pas de travail dans leurs communautés et qui répondent à cet appel finissent par vivre dans les plantations dans des conditions très mauvaises, sans prestations sociales, loin de leurs familles, et sans la nourriture qu'ils obtenaient dans leurs parcelles. Ils sont soumis aux hasards des saisons de travail et aux conditions que les sous-traitants et les ingénieurs voudront leur imposer.

Une tactique qu'on applique aux travailleurs non permanents consiste à les embaucher pour deux ou trois mois (suivant le pays) et à les renvoyer ensuite. Ils passent un mois chez eux, puis on les réembauche. Cela permet de ne rien enregistrer au ministère du Travail, et de ne pas contracter d'assurances.

Plus de 90 % des travailleurs ne bénéficient pas de prestations sociales, travaillent en régime de sous-traitance et subissent en plus la pression de savoir que, derrière eux, il y a une liste de personnes qui attendent pour occuper leur place. Il est donc pratiquement impossible que ces personnes s'organisent en syndicats pour revendiquer leurs droits, ou même qu'ils exigent des améliorations de leurs conditions de travail.

– Ce système de production à grande échelle d'une espèce exotique implique d'utiliser de fortes quantités de produits chimiques toxiques. Est-ce que cela a eu des répercussions sur la santé des travailleurs ?

On parle très peu de ce problème, il n'y a presque pas d'information à ce sujet à cause de l'absence de registres, conséquence de la sous-traitance et de la précarité de l'emploi. Quand on parle avec les travailleurs, ils mentionnent tous le manque de mesures d'hygiène et de sécurité au moment d'appliquer des produits toxiques, et le fait qu'on ne leur donne pas les équipements de protection nécessaires. Très souvent, les produits contenus dans les sacs à dos se déversent sur les travailleurs ; il y a des cas d'intoxications, mais tout « se résout » avec le sous-traitant, qui est celui qui assume les risques. Les rares travailleurs qui sont soignés dans les hôpitaux publics ont ensuite beaucoup de difficultés pour se procurer les médicaments ou pour donner suite à un traitement : s'ils

ne travaillent pas, ils n'ont pas d'argent. Quant aux cas d'affections permanentes ou de décès, n'en parlons pas, ils sont absolument privés de protection. Les entreprises restent à l'écart de ces situations ; elles ne se rendent responsables de rien de ce qui se passe dans les plantations.

– L'expansion de la monoculture du palmier implique un changement dans l'affectation et la propriété de la terre. Qu'y avait-il dans ces terres avant qu'elles soient occupées par les plantations de palmier à huile ?

Au Honduras, au Guatemala et au Nicaragua le palmier a remplacé d'autres cultures (bananier, coton, canne à sucre) qui ont été détruites par des phénomènes climatiques, ou que la chute des prix sur le marché international a rendues moins rentables mais, surtout, le palmier occupe aussi des terres qui étaient utilisées par des communautés paysannes et indigènes.

Un des principaux effets négatifs de la monoculture du palmier est l'accaparement et la concentration de terres. Les grands entrepreneurs arrivent pour acheter des terres aux communautés indigènes et paysannes. Cela n'est pas souvent facile, les communautés qui vivent là depuis des siècles, qui pratiquent l'agriculture de subsistance, qui ont là leur culture, refusent de vendre. Très peu de familles décident de vendre de façon volontaire ; le plus souvent, on y arrive au moyen de menaces et de répression, ou par la ruse, avec des promesses qui ne sont jamais tenues. Le cas du Bajo Aguán, au Honduras, en est un exemple clair.

Devant cette situation, les familles réagissent de diverses façons ; quelques-unes refusent de vendre et résistent aux menaces et à la répression ; d'autres vendent parce qu'elles ont été menacées, mais gardent une petite parcelle pour continuer à cultiver des aliments, parce qu'elles savent qu'elles en ont besoin pour survivre ; d'autres encore vendent tout et louent un hectare, ou un demi-hectare, pour leur subsistance. Finalement il y a ceux qui vendent absolument tout, et qui sont les plus défavorisées parce qu'elles perdent leur sécurité et leur souveraineté alimentaires. Après avoir été de petits producteurs jouissant d'un certain degré d'autonomie, ils deviennent tout à fait dépendants de la plantation de palmiers. Ils sont donc très vulnérables au chantage et doivent accepter toutes les conditions de travail qu'on voudra leur imposer.

– Au début, les plantations de palmiers étaient destinées aux industries pharmaceutique et gastronomique ; ces dernières années, sous le prétexte du changement climatique, on y a ajouté la production d'agrocombustibles et le piégeage de carbone.

Pour encourager ces initiatives, les entrepreneurs et les autorités de la BID ou de la Banque mondiale affirment que ces plantations apportent des investissements, du développement et des emplois aux zones rurales qui ont un indice de pauvreté élevé. Est-ce le cas dans les communautés que tu as visitées ?

Les organismes financiers internationaux encouragent ces plantations industrielles en tant que MDP (mécanismes de développement propre) dans les pays du Sud, justifiant ainsi la continuité de la pollution dans les pays du Nord.

Le fort développement du palmier africain depuis les années 1990 a été encouragé surtout par la BID et par la Banque mondiale, de façon directe et avec ce même discours bienfaiteur. En fait, ce qu'on encourage c'est le travail esclave et l'insécurité alimentaire, les conflits et la mort.

Au Honduras, par exemple, le chef d'entreprise Miguel Facusé a dit que le palmier apporte le bien-être et le développement à la communauté. Les travailleurs du palmier de Bajo Aguán disent que

c'est cela qu'on leur a vendu mais que, en fait, depuis que le palmier africain est arrivé les seuls bénéficiaires, en plus des entrepreneurs, sont les propriétaires des épiceries, et que les familles n'ont jamais été aussi endettées qu'en ce moment où presque tout le monde travaille dans les plantations de palmiers.

Certains travailleurs commentent : « avant, je n'avais pas autant d'argent comptant, mais maintenant je ne produis plus mes aliments dans ma parcelle ». Avec l'argent qu'ils gagnent ils achètent à l'épicerie une série de produits imposés par le marché. Plus d'argent et plus de consommation n'équivalent pas à plus de bien-être. En outre, le salaire est si bas (en général, il est inférieur au salaire minimum) que l'argent s'épuise avant la fin du mois et qu'ils finissent par acheter à crédit.

Le palmier a créé des emplois, mais ils sont toujours moins nombreux que ceux que créent d'autres cultures comme le bananier ou le coton, et les conditions de travail sont très mauvaises. L'implantation du palmier n'a pas apporté d'améliorations aux familles des travailleurs, ni de croissance à la communauté.

– Y a-t-il des femmes qui travaillent dans les plantations ?

De façon générale, les femmes sont embauchées pour travailler dans les pépinières. Le régime de travail et l'horaire sont semblables à ceux des hommes, mais leur salaire est sensiblement inférieur.

Tous les changements précédemment décrits (concernant les méthodes de production, l'accès à la terre, la rupture de la structure sociale et familiale) ont des répercussions plus fortes et directes sur les femmes. Quand on ne cultive plus d'aliments dans le potager, il faut acheter à manger, mais si on n'a pas d'argent, ou pas assez pour joindre les deux bouts, on ne peut pas le faire. Ce sont les femmes qui doivent toujours se débrouiller pour trouver une manière de survivre. Les rapports entre les membres de la famille se compliquent ; un homme qui ne travaille pas ou qui est exploité dans son travail a tendance à transmettre ses frustrations à sa famille, et surtout à sa femme.

Les femmes sont donc doublement atteintes, par leur travail dans les pépinières et par les problèmes que le palmier africain apporte à la famille, et qui finissent par retomber sur elles.

– Quel a été le rôle des gouvernements nationaux dans ce domaine ?

En Amérique centrale, les gouvernements ont appuyé absolument les propriétaires terriens, toujours sous le prétexte du bien-être et de l'emploi. Des lois concernant le travail temporaire et par heure, favorables surtout au secteur agricole et, en particulier, aux cultivateurs de bananiers et de palmiers, ont été adoptées. Dans tous les cas, les syndicats, existants ou naissants, en sont liquidés. Il n'y a plus la possibilité de protester ou de revendiquer des droits, parce que le travailleur est embauché pour trois jours et, s'il fait bonne impression, il est réembauché, et si non, on embauche quelqu'un d'autre.

– Quel a été le travail de Rel-UITA à propos de ces problèmes, et quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Rel-UITA a suivi de près la question des plantations industrielles en Amérique centrale. Nous avons vu que c'est dans les cas du palmier africain et de la canne à sucre que les problèmes sont les plus graves : répression, meurtres et violation de droits de toute sortes, des droits de l'homme dans le sens le plus large.

Grâce à la couverture journalistique on a pu fournir aux travailleurs et aux communautés locales un appui permanent, en faisant connaître aux gouvernements locaux et à la communauté internationale les effets de ces plantations sur les gens. C'est ainsi qu'on a réussi à dévoiler quelques cas concrets comme, par exemple, la situation dans le Bajo Aguán. Nous avons rejoint la Mission internationale de vérification pour constater la situation sur le terrain ; la Mission a présenté au Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU et à la Commission interaméricaine des droits de l'homme son rapport final, qui associe directement l'expansion du palmier africain à la violation de ces droits.

En ce moment, nous sommes en train d'organiser une audience publique et un séminaire international sur les droits de l'homme au Bajo Aguán, en coordination avec des organisations pour les droits de l'homme et des organisations paysannes de la région. Ces manifestations seront couvertes par les médias.

Notre engagement à ce sujet est total. Nous travaillons en association avec des organisations internationales telles que FIAN et le WRM, et nous avons créé et renforcé des liens importants avec des organisations paysannes et des droits de l'homme dans tous les pays concernés.